

ROLLE Stéphane Garelli, docteur en économie, soutient la politique de promotion économique via la fiscalité.

Une région plus compétitive

JOCELYNE LAURENT
jlaurent@lacote.ch

Stéphane Garelli ne s'en cache pas: il porte un regard positif sur les conséquences de l'implantation d'entreprises étrangères sur le développement économique de la région. Et même si elles sont au bénéfice d'allègements fiscaux, le docteur en économie estime que le bilan reste positif. Seul bémol, aux yeux du Rollois, époux de Josephine Byrne Garelli, radicale, actuelle municipale à Rolle: les effets sur le logement et les transports. Et en qualité de professeur à l'IMD (International institute for management development) à Lausanne et professeur associé à l'Université de Lausanne, il assure que les entreprises étrangères collaborent avec les Hautes Ecoles, ce qui est un des critères pour bénéficier d'allègements fiscaux.

Quel regard portez-vous sur la polémique actuelle au sujet des allègements fiscaux octroyés aux entreprises étrangères?

Il y a deux aspects liés à cette question selon moi. D'une part, il y a eu un débat purement inter-cantonal: la question était de savoir si Vaud avait davantage bénéficié d'exonérations fiscales que les autres cantons. La deuxième question était de savoir s'il était juste d'attirer toutes ces entreprises étrangères avec les conséquences que l'on sait sur les transports et les logements.

Vaud se démarque-t-il?

En 2011, en Suisse romande, 400 entreprises ont bénéficié d'allègements fiscaux temporaires. Pour le canton de Vaud cela représente 125 entreprises. En comparaison, pour le canton de Genève, elles sont 39, 45 en Valais et 107 dans le canton de Neuchâtel. Mais tous les cantons y vont de leurs petits arrangements fiscaux. En Valais, par exemple, il y a des avantages en matière de succession. Tout



Stéphane Garelli est considéré comme un des experts mondiaux dans le domaine de la compétitivité mondiale. Le Rollois, docteur en économie, estime que les allègements fiscaux temporaires des sociétés ont profité au développement économique de la région. ARCHIVES TATIANA HUF

cela, c'est de bonne guerre. Par contre, il est important d'éviter une guerre entre les cantons afin qu'ils ne fassent pas de sous-enchère fiscale pour attirer une entreprise déjà implantée dans un autre canton. Le cas s'est déjà produit. C'est une pratique limite et cela devrait être réglementé. Sinon, j'estime qu'il s'agit d'une saine concurrence entre les cantons.

Donc vous estimez qu'attirer des entreprises étrangères via les allègements fiscaux temporaires est une bonne chose pour le développement économique d'une région?

Oui, c'est positif. Il ne faut pas voir uniquement les retombées en matière d'impôts. Les résultats dans le domaine économique ne se mesurent pas qu'en terme de rentrées fiscales. Il faut considérer tout ce que les sociétés créent autour d'elles en s'implantant. Il y a les entreprises

qui travaillent pour elles, les employés qui habitent sur place et qui paient des impôts. Et enfin, en matière d'emplois créés pour les locaux, cela représente tout de même 20%, ce n'est pas rien. J'estime que l'arrêté Bonny a été un bon instrument de promotion économique, même s'il reste la question des régions qui n'en ont pas profité. Cela a permis un développement de certaines régions et un développement intelligent. On n'a pas installé des hauts fourneaux dans les vignes! Et cela a engendré un niveau d'activité plus élevé qui ramène plus d'argent. Les finances communales et cantonales sont nettement meilleures aujourd'hui qu'il y a dix ans. Et si on parle du A-One Business Center, il aurait été impossible d'y envisager autre chose que des entreprises, vu son emplacement. Le risque, avant le développement économique de la région, c'était que Rolle devienne

une cité-dortoir, un peu à l'image de Gland.

Mais vous reconnaissez qu'il y a tout de même des effets pervers?

L'arrêté Bonny a eu des effets extrêmement positifs, mais il faut l'accompagner. Quand il y a un développement économique important, le vrai problème c'est la pression sur le logement et la saturation des infrastructures. Et dans la région, il faut reconnaître qu'il y a eu une grosse pression sur les logements, sur leur disponibilité et sur leur prix, ainsi que sur les transports. La Confédération, via les CFF et la 3^e voie autoroutière bloquée, est tout aussi responsable que le canton ou les communes. Mais il est vrai que cela a pêché de ce côté-là; on n'a pas adapté les infrastructures à cette nouvelle donne. Tout le monde a été un peu surpris par la vitesse du développement. J'ai tout de même le sentiment qu'il y

a eu moins de pression pour ce qui est des transports. Les employés, la plupart du temps, habitent sur place ou à proximité.

« Il y a un niveau de risques qu'il faut accepter quand on souhaite attirer des entreprises. »

STÉPHANE GARELLI
EXPERT

On évite de grands déplacements. Pour moi, ce modèle-là, en dehors des grandes villes, est un modèle de développement positif, pour autant qu'il y ait un juste équilibre entre postes de travail et possibilités de se loger à proximité.

Il y a toujours des conséquences négatives: on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Il y a un niveau de risques qu'il faut accepter quand on souhaite attirer des entreprises. Et malgré la polémique sur les abus engendrés par les allègements fiscaux, sur le total, si vous faites la balance, c'est très positif selon moi.

Parmi les critères liés aux allègements fiscaux, il y a la collaboration avec les Hautes Ecoles. Qu'en est-il à l'IMD ou à l'Université où vous enseignez?

On a beaucoup de contacts avec ces entreprises, elles nous envoient leurs cadres pour de la formation. Et à l'IMD nous mettons en place une espèce de foire du travail, où elles sont présentes, ce qui crée des opportunités pour nos étudiants. Par ailleurs, la plupart des sociétés sont conscientes qu'elles doivent se faire accepter par la communauté locale.

Est-ce que le rapport du contrôle fédéral des finances avait raison d'épingler le canton?

Il faut considérer dans quelle perspective il se plaçait, à savoir celle de l'égalité de traitement entre les cantons. Le rapport n'était pas dans l'analyse destinée à décrypter si c'était positif ou non pour les cantons d'accueillir des entreprises. Sur le fond, on est dans une situation qui a créé du succès, une dynamique. Et selon le principe de cluster, si des entreprises clés s'installent, elles en attirent d'autres, avantages fiscaux ou pas. La promotion économique, c'est une politique qui consiste à amorcer la pompe...

Et votre appréciation du cas de Novartis?

Il pose une question beaucoup plus fondamentale: quelle est la politique fiscale pour les entreprises de production en Suisse. Mais de mon point de vue, on n'avait clairement pas le choix. Il fallait sauver les emplois, c'était plus important que la question de savoir si on avait froissé les autres cantons. ○